

Communiqué de presse
Paris, le 23 juin 2008

Des « politiques agricoles souveraines et durables » n'émergeront pas sans une refondation des règles du commerce mondial

Lors de la présentation de ses « 8 chantiers pour l'Afrique » le 19 juin 2008, le Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, M. Alain Joyandet, a confirmé l'orientation donnée par le Président de la République lors du Sommet de la FAO à Rome de revaloriser l'agriculture vivrière africaine.

Il appelle à « *l'émergence de politiques agricoles souveraines et durables sur le continent* », affirmant que « *chaque pays africain devrait ainsi tendre vers son autonomie alimentaire* ». Pourtant, ces objectifs promus par les organisations partenaires de la campagne "*Pour une agriculture durable au Nord comme au Sud*", nécessitent pour leur mise en œuvre une capacité des pays africains à protéger leurs marchés et à financer les investissements. **Ils ne pourront être atteints sans une révision des règles du commerce mondial dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, qui vise à toujours plus de libéralisation et à une concurrence entre les économies mondiales.

Pour répondre aux objectifs fixés par le Président de la République et le Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, **il est nécessaire que le droit à la souveraineté alimentaire [1] soit enfin reconnu comme une priorité dans l'élaboration des règles du commerce mondial**. Cette reconnaissance doit être un objectif fondamental de la Présidence française de l'Union européenne.

De plus, la France doit dès à présent **faire acte de cohérence** et réviser ses politiques en fonction de ces nouveaux objectifs. Elle doit en premier lieu **remettre en question les mal-nommés Accords de partenariat économique** que l'Union européenne veut imposer aux pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), les obligeant à démanteler leurs barrières douanières et tarifaires dans le secteur agricole notamment, mettant ainsi leurs agricultures familiales en concurrence directe avec les exportations européennes.

La France doit également demander **l'abrogation de l'objectif européen d'incorporer 10% d'agrocarburants** d'ici 2020 : cet objectif ambitieux nécessite des importations et favorise l'émergence dans les pays africains de cultures énergétiques destinées à l'exportation, qui entrent en compétition avec l'agriculture vivrière pour le marché local.

Pour la campagne, Attac France, les Amis de la Terre, le CRID, le CCFD, le CFSI la Confédération paysanne, la fédération Artisans du Monde et Peuples Solidaires

Contact presse: Cédric Gervet, Fédération Artisans du Monde

→ c.gervet@artisansdumonde.org

→ Tél : 01 56 03 93 53